



## 2017 s'en est allé ... 2018 à la relève !

**A**u seuil de l'an nouveau, la Gazette me rapproche de chacun de vous pour venir vous souhaiter mes vœux les plus sincères et chaleureux. Que l'année qui pointe apporte bonheur et santé dans chaque foyer, qu'elle apporte aussi aux plus fragilisés d'entre nous, courage et sérénité.

### La communauté d'agglomération souffle sa 1<sup>ère</sup> bougie !

Ce qu'a prévu la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), est devenu réalité le 1er janvier 2017 avec la fusion de la communauté d'agglomération Grand Auch et la communauté de communes Cœur de Gascogne. Sur le terrain, tant dans le péri-scolaire et la jeunesse que dans l'aide à domicile, le cours des choses n'a pas été bouleversé. En revanche passer de 19 communes à 34 (40 000 habitants) est un exercice délicat qui ne s'improvise pas. Les choses ont été bien menées pour que les ressortissants de ce territoire élargi



## édito

**Marie-Line EVERLET**  
Maire d'Ordan-Larroque

reçoivent toujours la même qualité de service public. C'est le souci permanent du conseil communautaire composé de ses 65 membres où toutes les communes sont représentées. En revanche, l'harmonisation des pratiques dans certains domaines (enfance, aide à domicile, ...) semble évidente et requiert quelques ajustements nécessaires.

La communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne a en charge des compétences obligatoires<sup>1</sup> auxquelles s'ajoutent des compétences optionnelles<sup>2</sup> et des compétences facultatives<sup>3</sup>. Il est à noter que le droit des sols entre déjà dans le champ d'une délégation

de service à la communauté d'agglomération GACG en faveur de ses communes membres. D'ici 2020, de nouveaux transferts de compétences interviendront (eau, assainissement, urbanisme, etc.).

Que deviendront les communes ainsi dépouillées ? Ceci est une autre histoire... à construire avec lucidité et bienveillance pour que nos territoires ne sombrent pas dans l'abandon des populations qui les peuplent et qui y travaillent. Ensemble, il nous faudra bien relever ce challenge !

1/ Développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

2/ Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire, action sociale d'intérêt communautaire, création et gestion de maisons de services au public.

3/ Gestion des services d'accueil périscolaire et extra-scolaire, gestion des services d'accueil petite enfance de 2 mois ½ à 3 ans, camping intercommunal à Auch ville, services ou activités relevant du Pays d'art et d'histoire (PAH), construction et gestion de réseaux de télécommunication pour la desserte du haut débit, plan climat air énergie territorial, création et gestion d'une fourrière animale en vue d'une participation à la carte « fourrière animale » du Syndicat mixte des 3 Vallées (SM3V), création et gestion d'un crématorium.

LES  
COMMISSIONS  
**2**

ACTUALITÉ  
ORDANAISE  
**4**

DU CÔTÉ  
DES ENFANTS  
**6**

ARTISANS  
ORDANAIS  
**7**

ASSOCIATIONS  
ORDANAISES  
**9**

INFOS  
UTILES  
**11**

ACTUALITÉ  
DES ASSOS  
**12**

EN BREF  
& AGENDA  
**14**

## Finances et Affaires Générales

### EMPRUNT

Afin de financer partiellement les travaux d'investissement de voirie et l'étude du PLU, il a été fait appel à un emprunt de 45 000€ sur une durée de 60 mois remboursable trimestriellement. L'offre la plus avantageuse a été faite par la Caisse d'Épargne Midi Pyrénées avec un taux de 0,50 %.

### ASSURANCES

Les élus ont décidé de revoir le poste des assurances communales détenu par Groupama. Le Cabinet Julien (Muret), spécialisé en la matière a fait une étude et a lancé un marché divisé en 4 lots. L'analyse des offres a été faite par ce Cabinet. Le comparatif (critères/coût) a été proposé au conseil municipal le 20 décembre 2017 qui a retenu les candidatures suivantes :

- 1<sup>er</sup> lot pour les véhicules communaux, attribué à la SMACL
- 2<sup>ème</sup> lot pour la multirisque, attribué à la SMACL
- 3<sup>ème</sup> lot pour la protection juridique, attribué à Groupama
- 4<sup>ème</sup> lot pour les risques statutaires, attribué à Groupama

L'économie réalisée représente plus de 50 % sur le budget des assurances de la commune.

### INSEE

La population totale de la commune, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, s'établit à 957 habitants.

### PACTE FINANCIER ET FISCAL GRAND AUCH - CŒUR DE GASCogne

L'article 1609 nonies C du Code général des impôts stipule qu'un EPCI signataire d'un contrat de ville est tenu d'élaborer un pacte financier et fiscal, définissant les objectifs de péréquation et de renforcement de la solidarité financière et fiscale avec ses communes membres.

Le pacte financier et fiscal élaboré par un cabinet d'étude spécialisé (Ressources Consultant Finances) et mis en place au sein de la communauté d'agglomération Grand Auch-Cœur de Gascogne prévoit un reversement aux communes, en priorité par l'attribution du Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) puis le reliquat par une enveloppe complémentaire de Dotation de solidarité communautaire (DSC).

La communauté de communes Cœur de Gascogne ne versait pas de DSC aux communes membres, mais uniquement le FPIC ; en 2016 ce dernier s'élevait à 4 742 € pour Ordan-Larroque. Le pacte financier et fiscal définit le FPIC comme une attribution de droit commun et la DSC en fonction des critères suivants :

- 60 % selon le potentiel financier (50 %) et le revenu (50 %)
- 40 % en fonction de critères de charges communales répartis selon :
  - le nombre de logements sociaux (50 %),
  - le nombre de kilomètres de voirie par rapport à la superficie de la commune (25 %),
  - le nombre d'enfants de 3 à 16 ans (25 %).

**Pour 2017, le reversement en faveur de notre commune s'élève à 22 826 €. La prospective pour les années 2018 à 2021 confirme, au minimum, ce montant très favorable.**

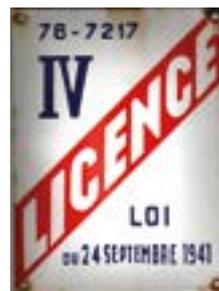
### SUIVI DES TAUX D'IMPOSITION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti	CFE entreprises
<b>2016 Cœur de Gascogne</b>	15,07 %	0,90 %	5,27 %	30,60 %
<b>2017 Grand Auch Cœur de Gascogne</b>	13,46 %	0,10 %	4,84 %	38,79 %

### INVENTAIRE COMMUNAL

Dans le cadre des emplois d'été, les jeunes du « musée » ont établi un inventaire des biens mobiliers de la commune. Ils ont pour cela fait le tour des différents bâtiments communaux (école, ateliers, églises, etc.) et établi la liste exhaustive du mobilier (tables, chaises, petit et gros matériels...) qu'ils recèlent, marquage et photos à l'appui. Un véritable travail « d'enquête » en rapport avec les factures a ensuite été réalisé... Il conviendra enfin de vérifier ces références avec l'état d'inventaire fourni par la Trésorerie. Il est à noter que ce travail nécessaire pour assainir l'actif communal n'avait jamais été engagé dans la commune... C'est dire le grand merci que nous devons à Nicolas et Victoria pour ce travail exigeant effectué consciencieusement et dans la bonne humeur !

### LICENCE IV



La licence rachetée par la commune doit être affectée à une adresse précise. La législation indique qu'elle ne peut plus être déplacée dans la commune en fonction des festivités, après son affectation. Dans ces conditions, le conseil municipal a décidé de l'attribuer à la salle polyvalente.

## Urbanisme, Environnement, Réseaux

### RAPPEL

La révision du PLU initiée fin 2015 se poursuit. Nous vous tenons régulièrement informé de l'avancement de ce dossier dans la Gazette. A noter, plus particulièrement cette fois-ci, l'organisation de la seconde réunion publique le 8 novembre dernier (la première ayant eu lieu le 14 octobre 2015).

Si, en octobre 2015, il s'agissait d'expliquer ce qu'est un PLU, la démarche et les différentes étapes, deux ans plus tard, nous avons concrétisé et présenté le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Document socle du PLU, il reprend les caractéristiques de la commune (population, économie, etc.) mais il fixe surtout les grands principes du zonage, en fonction de l'intérêt public.

Deux ans, cela peut paraître long ! Mais quand il s'agit de définir l'avenir d'une commune, son environnement, quand il s'agit d'imaginer ce qu'elle sera dans 15 ou 20 ans et donc de définir les besoins pour pouvoir, dès à présent, prévoir les équipements, ce temps passé demeure nécessaire à la pleine compréhension du contexte et des enjeux par tous. Nous constatons à ce propos, que les nouvelles réglementations ont rendu le délai d'achèvement plus long en matière d'écriture des PLU ; où 2 ans minimum suffisaient, il passe à environ 3 ans pour les communes de notre importance, chacune ayant de fait, sa propre spécificité.

### LA CONCERTATION PUBLIQUE

Le travail mené jusqu'à présent a permis de présenter un projet cohérent. D'ailleurs sur les 40 personnes qui ont participé à la réunion, il n'y eut aucune question sur le fond du dossier, ni de remise en cause des orientations présentées. Les remarques exprimées ne relevaient pas des compétences du bureau

d'étude assurant la présentation du PLU (chenil, voirie...). En revanche, les personnes présentes ont pu converser librement de leur intérêt avec le bureau d'étude.

Vous pourrez encore vous exprimer sur ces orientations au cours de l'enquête publique à venir ou sur le registre du PLU, qui, pour rappel, est à votre disposition en mairie. En outre, l'ensemble des documents validés à ce jour sont disponibles sur le site <http://ordan-larroque.fr>

### LA VOIX DE L'AGRICULTURE

Par ailleurs, cet automne, une enquête a été envoyée aux agriculteurs de la commune, les invitant à faire connaître leurs éventuels projets d'agrandissement ou de diversification de leurs activités. Le bureau d'étude a ensuite consacré une journée entière à les recevoir en mairie.

### RÈGLEMENT ET ZONAGE

Nous travaillons maintenant sur le règlement et la délimitation du zonage. Pour ce faire, un important travail d'identification des sites remarquables, des espaces à protéger, des sites boisés, mares ou sites exceptionnels a été engagé. Ce travail, d'abord cartographique, a été suivi de visites sur le terrain qui ont mobilisé le personnel du bureau d'étude accompagnées par les représentants de la mairie.

Ce recensement permettra de définir un zonage qui prenne en compte la continuité écologique, la trame Verte et Bleue, les objectifs de limitation de la consommation des espaces et la localisation des STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées). Il servira également à rédiger un règlement du PLU adapté aux besoins recensés. Les élus en charge de ce dossier demeurent à votre disposition.

3

## Travaux et Voirie

### DES TRAVAUX IMPORTANTS

Toujours sur le même rythme, avec un linéaire traité de 5 km environ par an, les travaux d'entretien de la voirie dite rurale se poursuivent. Pour l'année 2017, ce sont les voies dénommées: Chemin du Bois d'Auch, Chemin de Bianne, Chemin de Biran, Chemin du Carboué, Chemin de César, qui suivant les besoins ont bénéficié d'un simple revêtement de surface, ou de travaux plus conséquents constitués d'un renforcement de chaussée et d'un enduit de protection.

Ces chantiers, comme les années précédentes ont été précédés par des travaux d'assainissement de chaussées, curages de fossés, réfection d'aqueducs, destinés à protéger les fondations de la voirie. En complément de ces travaux importants, une campagne de point à temps automatique a permis, sur le reste du réseau routier, de réparer les dégradations ponctuelles et, par l'application d'une couche de protection, protéger les zones de revêtements plus anciens qui risquent de se dégrader en période hivernale.



Nos agents en pleine action sur la zone des déchets verts.

Les travaux d'assainissement du programme 2018, ont débuté cette fin d'année et devraient se terminer courant janvier. A noter que, en l'absence d'un de nos agents spécialisé dans la conduite des engins, ces travaux généralement réalisés par notre équipe ont été confiés à une entreprise.

VISITE DU **CHENIL**

Le 29 juin dernier une visite des installations de la fourrière animale a été organisée par Monsieur Broseta, président du Syndicat Mixte des 3 Vallées (SM3V). A cette occasion, la population ordanaise a été invitée à visiter les locaux et installations, avec les entreprises retenues pour les travaux et les élus concernés. Une trentaine de personnes ont parcouru le site, attentives aux explications et aux réponses à leurs questions ou inquiétudes. La réception s'est terminée cordialement, autour d'une table garnie pour l'occasion.

# Les « étés jeunes » en pleine création

Cet été, sur proposition d'Alain Mestre, employé communal, les 2 « vagues des étés jeunes » se sont attaqués à la création et à la construction d'un « keyhole garden » (en anglais dans le texte) ou plus simplement en français « un potager en trou de serrure ».



C'est un système de culture potagère utilisé à l'origine dans les régions arides de l'Afrique.

Ce procédé tient son nom de sa forme. Il s'agit d'un potager circulaire surélevé dont le centre est constitué d'une colonne de compostage accessible par un chemin.

Dans notre région il présente l'avantage de permettre la production potagère sur de petites surfaces et de ne pas dépendre de la nature du sol. Élevé jusqu'à hauteur d'homme, le dos est donc épargné lors des séances de jardinage. Cette technique règle également le problème de l'emplacement du compost puisque celui-ci fera dorénavant partie de l'architecture du potager. Ce dispositif a été installé dans le jardin de l'école.

De nombreux autres petits travaux ont été également réalisés par nos jeunes pleins d'entrain et de bonne humeur. Peinture de panneaux à l'intérieur des classes, peinture des



zones d'arrêts temporaires devant l'école, matérialisation des zones de stationnement réservées aux personnes handicapées moteur, nettoyage des abords de la salle polyvalente le lendemain de la fête locale. Merci encore à nos ados et au service jeunesse de la communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne pour la pérennité de ces « chantiers d'été ».

4

## UNE BIEN BELLE INITIATIVE



Les promeneurs matinaux du 25 décembre ont eu l'agréable surprise de découvrir une jolie crèche nichée sur le seuil de l'église. Nous la devons à Sœur Cécile, domiciliée au village, qui, une fois encore, offre à tous ses talents d'artiste. Souhaitons, en cette période d'An Nouveau, que ce tableau de Noël soit un heureux présage pour la réouverture rapide de notre église. Merci à Sœur Cécile pour sa générosité.

# TIGF : le grand chantier de gazoduc



Les riverains et usagers de la RD150 dite « route de l'Auloue » ont pu constater l'énorme chantier de gazoduc entrepris par Transport et Infrastructures Gaz de France (TIGF). Le projet de Renforcement Gascogne Midi (RGM) a débuté en juillet dernier. Les entreprises ont investi les territoires impactés des Landes et du Gers pour réaliser ce chantier de ligne. L'objectif étant d'augmenter la capacité de transit vers le Sud Est de la France au plus tard au 31 octobre 2018 avec la réalisation :

- d'un renforcement de l'artère de Gascogne par la construction d'une nouvelle canalisation entre Lussagnet (40) et Barran (32),
- d'un renforcement de l'artère du Midi par l'ajout d'un compresseur

d'une puissance de 7 MW sur la station de compression existante à Barbaira (11).

## Caractéristiques de ce projet d'envergure :

- 61,8 km de canalisation entre Lussagnet et Barran,
- 900 mm de diamètre,
- 1,20 m minimum de profondeur d'enfouissement,
- 85 bars de pression maximale,
- 4 sectionnements neufs ou à modifier : Sion, Castillon-Debats, Barran et Auch Nord.

Le projet RGM traverse 20 communes, 42 cours d'eaux dont 11 permanents, 2 zones Natura 2000 et 4 Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF).

## Souffle le vent d'hiver

Le vent de Noël s'est montré particulièrement cruel avec le vieil érable champêtre. Dressé à la proue Ouest du village, derrière la tour (nom donné par les anciens au parc du village longtemps après la disparition de la dite tour), il avait toujours résisté, entier. Le vénérable arbre, après plus de 200 ans, a cédé au vent mauvais. Les intempéries, les parasites et le poids des ans ont mis à terre une grosse branche qui n'avait jamais cédé sous le poids des enfants monte-en-l'air. Espérons seulement que la blessure n'est pas mortelle...



## ANCIEN COMBATTANT



Cette année, la cérémonie du 11 Novembre a mis à l'honneur M. Jean LE DROFF, membre de l'association des Anciens Combattants. Entouré des élus, des enfants de l'école accompagnés de leurs maitresses et du public habituel, Jean a reçu des mains du maire Marie-Line EVERLET, le diplôme et la médaille de porte-drapeau. Nous lui présentons nos sincères félicitations et notre gratitude pour sa fidélité aux commémorations.

## UNE DÉLÉGATION DES LANDES



Le 12 septembre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir 25 visiteurs en provenance des Landes (élus, techniciens des espaces verts et bénévoles). Ce voyage d'étude, organisé par le Comité Départemental des Landes regroupait les principales communes engagées dans le label « Villes et villages fleuris ». Le renom de notre village vis-à-vis de notre démarche en faveur de la non-utilisation des produits phytosanitaires ainsi que la maîtrise de nos agents vis-à-vis de l'utilisation des techniques alternatives ont tout simplement orienté les Landais vers Ordan. Après 2h d'échanges fructueux animées par Huguette Pallares et Jean-Claude Cochet, les visiteurs sont repartis enchantés en direction de la commune de Castin.

# Le retour de la 4<sup>e</sup> classe

Il y a trois ans, faute d'un nombre d'élèves suffisant, la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale fermait la quatrième classe de l'école. Cependant, face à un effectif de maternelle proche de quarante enfants, elle proposait pour l'année suivante un demi-poste d'enseignant en renfort sur cette classe ... Ces trois années ont vu le nombre d'élèves de l'école augmenter de manière significative (notamment à la rentrée 2016 avec l'arrivée d'une dizaine de petits «imprévus» !) pour aboutir en septembre 2017 à 80. Les parents, soutenant les enseignantes, se sont mobilisés pour demander l'ouverture d'une quatrième classe garante d'effectifs raisonnables et donc de meilleures conditions de travail pour les enfants. Ils ont eu gain de cause et notre école compte à nouveau quatre classes. Madame Gheeraert, nouvelle arrivée, a pris la classe de



CE2 et ses 17 élèves. Avec un 18ième prévu pour janvier. Madame Bouault a 16 élèves dans sa classe de CM1/CM2. Madame Lamarque compte 19 CP/CE1. La classe maternelle de Madame Claverol devrait voir arriver en janvier deux nouveaux élèves qui compen-

seront le départ à Toussaint de deux autres pour un effectif de 28 élèves. Pour la rentrée 2018, les 7 départs vers le collège devraient être compensés par les arrivées en maternelle et l'effectif de l'école se maintiendrait autour de 80 élèves.

## Un jardin potager permanent à l'école primaire

Et automne, Monsieur Pierre Uribe, naturaliste, est venu aider la classe des CM de l'école primaire à mettre en place un jardin potager permanent et autonome, venant compléter les bacs de l'ancien potager. Grâce à des associations de plantes choisies, dont certaines, comme la tanaïse, sont répulsives pour les insectes, le jardin doit trouver son chemin par lui-même, en harmonie avec le microbiote et pratiquement sans arrosage. Les enfants pourront ainsi observer l'évolution de ces différents jardins au cours des saisons, les enrichir d'autres espèces



et apprendre à en respecter l'harmonie naturelle. Cet apprentissage devrait leur permettre d'approcher des techniques nouvelles, de penser différemment la culture et l'entretien de nos espaces de façon plus respectueuse pour l'environnement. Et, bien sûr, ils auront aussi la possibilité de goûter à leurs productions !

## LE SPECTACLE DE NOËL DE L'APE



En ce dernier vendredi de l'année 2017, tous les élèves de l'école se sont réunis pour fêter Noël. De la maternelle au CM2, les quelques 80 élèves de l'école ont formé une belle chorale dirigée par la talentueuse Hélène Lamarque, enseignante de CP/CE1.

Les parents sont venus nombreux assister au spectacle. Le Père Noël lui non plus n'a pas oublié la fête. Il est venu avec un cadeau pour chaque enfant. L'APE, organisatrice, a procédé au tirage d'une tombola bien lotie. Petits et grands sont donc repartis, des sourires plein les yeux et des cadeaux plein les bras !

# ARTISANS & COMMERCANTS

## ORDANAIS

Cette liste a été réalisée avec les éléments en notre possession, si vous n'apparaissez pas en tant que professionnel nous nous en excusons et vous prions de nous contacter pour la prochaine parution.

<b>AIDE À DOMICILE</b>	TEYSSANDIER Martine	06 89 18 43 64
<b>AGENCEMENT INTÉRIEUR, ROULOTTIER</b>	BRUNET Ludovic	06 08 88 61 93
<b>ARTISTE PLASTICIENNE (propose des ateliers pour enfants)</b>	FORT Christine	06 86 83 70 05
<b>ASSAINISSEMENT TERRASSEMENT ENROBÉ, ÉLAGAGE</b>	LASBATS Eric	06 80 05 49 14
<b>ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE</b>	MESTRE Christine	05 62 64 67 54
<b>ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE</b>	HOMBROUCK Morgane	05 81 41 90 85
<b>ASSISTANTE SECRÉTARIAT</b>	BRUNET Patricia	06 08 88 61 93
<b>CAMPING « LES CABANES-AU MARQUET »</b>	BRUNET Ludovic	06 08 88 61 93
<b>CARRELEUR MOSAÏSTE</b>	MAZENQ Jean-Luc	05 62 64 67 84 06 10 09 15 84
<b>COLLECTE ET APPROVISIONNEMENTS AGRICOLES</b>	O.G.R. S.A.S	05 62 64 67 55
<b>DÉPANNAGE INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE À DOMICILE</b>	DA CRUZ Helder	05 62 64 68 43 06 15 27 31 00
<b>ELAGAGE ABATTAGE ENTRETIEN PARCS ET JARDINS</b>	TEYSSONEYRE et Fils	05 62 64 41 38 06 70 60 31 82
<b>ELECTRICIEN</b>	MATHEOU Patrick	07 61 00 45 50
<b>ELEVEUR DE GIBIER</b>	RAGET Marie-Josée	05 62 61 10 32
<b>FORMATEUR AGRICOLE BRF SARL TERRE EN SEVE</b>	DOMENECH Gilles	06 30 03 97 11
<b>FOIE GRAS ET VIANDE DE CANARD FRAIS</b>	VAN DE VYVER David & Yves	05 62 64 67 18
<b>FROMAGE DE CHÈVRES (PRODUCTION)</b>	DE PUNIET Cindy & PEDEMANAUD Fabien	06 68 66 22 10
<b>GÉNÉALOGIE</b>	FRANZIN Blandine	06 88 30 25 77
<b>GÎTES ET HÉBERGEMENTS</b>	BARBAT Jacques	05 62 64 62 31
<b>GÎTES ET HÉBERGEMENTS (MEUBLÉ DE TOURISME)</b>	FOURCADE Christiane	05 62 64 66 12 06 34 98 57 01
<b>GÎTES ET HÉBERGEMENTS</b>	TOUTEAU Béatrice	06 30 46 54 14
<b>INFIRMIÈRES</b>	CABINET LEMAITRE Marie-Hélène	05 62 64 62 70

# ARTISANS & COMMERCANTS

## ORDANAIS

8

<b>INSTRUMENTS DE MUSIQUE D'OCCASION EN CUIVRE &amp; RÉPARATION</b>	COSTE Guillaume	06 74 82 52 39
<b>ISOLATION BARDAGE</b>	GOSSEREZ Ghislain	06 18 88 75 49
<b>KINÉSITHÉRAPEUTE</b>	RIFFLART Patricia	05 62 64 61 84
<b>MAÇON</b>	ALGERI Alain	05 62 64 60 34
<b>MAÇON</b>	NOGAROTTO Patrice	05 62 05 24 68 06 79 29 42 20
<b>MAÇON, ENTREPRENEUR BÂTIMENT</b>	RUBINAT Laurent	05 62 06 48 45 06 87 73 33 44
<b>MAÇON</b>	VOISIN Patrick	05 62 64 61 31
<b>MENUISIER, ARTISAN POSEUR</b>	SACCU Christian	06 08 89 49 51
<b>MENUISIER, CHARPENTIER, COUVREUR</b>	DEBAIX Grégory	06 81 28 78 71
<b>MENUISIER, BÂTIMENT, PISCINES</b>	ESTINGOY Frederic	05 62 68 16 43
<b>MOTOCYCLES-QUAD : VENTE ET RÉPARATIONS TRIAL ET COMPAGNIE</b>	PRIETO Emmanuel	05 62 64 67 44 06 03 62 36 24
<b>NOUVELLES ÉNERGIES : CONCEPTION, INSTALLATIONS, MAINTENANCE // TETTIS</b>	MAROQUESNE Stéphane	05 62 64 68 44 06 13 99 26 65
<b>PEINTURE DÉCORATION</b>	BAUDOIN Marion	06 09 68 79 16
<b>PEINTRE, TAPISSERIE, REVÊTEMENT SOL, RESTAURATION INTÉRIEURE</b>	PRAVISANI Franck	06 78 55 78 32
<b>PENSION CANINE</b>	HEMARD-FINCK Pascale	05 62 64 64 83
<b>PETITS TRAVAUX DE MAÇONNERIE</b>	CAPPATO Pierre	05 62 64 60 66 06 75 73 88 12
<b>PISCINES // SARL PISCINES RAMAJ'EAU</b>	RAMAJO Laurent	05 62 05 68 96
<b>PLOMBIER CHAUFFAGISTE, plâtrerie traditionnelle</b>	BOYER Laurent	06 78 73 13 99
<b>PLOMBIER CHAUFFAGISTE</b>	KHEDIM Vincent	05 62 05 12 83 06 01 92 07 37
<b>PLOMBIER CHAUFFAGISTE</b>	PICAULT Samuel	06 33 02 34 27
<b>PNEUMATIQUE ETS RIVIERE PNEUS</b>	RIVIERE & Fils	05 62 05 64 21
<b>SHIATSU - Technique énergétique japonaise de bien être</b>	COUSIN Camille	06 09 40 95 14
<b>TRAVAUX AGRICOLES</b>	DUPRONT Jean-Marc	06 82 11 73 24
<b>TRAVAUX AGRICOLES ET TRAVAUX PUBLICS</b>	MULLER Patrick	06 09 39 34 32
<b>VENTE DE VÊTEMENTS DE SPORT // FOR BIKE</b>	PEDEMANAUD Francois	forbike.net

# ASSOS

## ORDANAISES

<b>ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)</b>		
VIGOUROUX Aurore	6, rue du Barry 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 06 50 13 ape.ordan@gmail.com
<b>SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LARROQUE</b>		
DUPRONT Jean-Marc	Hameau de Lasserre – 3162, chemin de Saint-Lary 32350 ORDAN-LARROQUE	06 82 11 73 24
<b>SOCIÉTÉ DE CHASSE LA DIANE ORDANAISE</b>		
PORCU Roger	Endoumenget – 958, route du Bois d'Auch 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 64 64 03 06 31 38 81 79
<b>TENNIS ORDANAIS CLUB (TOC)</b>		
VOISIN Cathy	Gaugens – 1255, chemin de Gaugens 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 64 61 31 06 79 13 63 72
<b>GYMNASTIQUE VOLONTAIRE</b>		
PREUD'HOMME Danièle	Laouerre – 3576, route du Bois d'Auch 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 61 12 54
<b>PÉTANQUE JOYEUSE DE L'AULOUE</b>		
SOULAN Christian	Le Gouthé – 32350 Le BROUILH-MONBERT	05 62 64 62 77
<b>BASKET CLUB ORDANAIS</b>		
PEDEMANAUD Roger	22, impasse du Serré – 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 64 64 82
<b>CLUB DES TROIS VALLÉES</b>		
MELLIET Marie-Claude	Enguillot – 2996, route du Bois d'Auch 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 64 69 86
<b>ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS</b>		
MULLER Roger	Le Pez – 6001, route de César 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 64 60 39
<b>LA LYRE D'ORPHÉE (ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE)</b>		
S'adresser à DOS SANTOS SILVA Americo ou COUSIN Camille		06 85 20 32 39 / 06 09 40 95 14
<b>COMITÉ DES FÊTES</b>		
CASTEX Sébastien	Téoulet – 5339, route du Bois d'Auch 32350 ORDAN-LARROQUE	06 89 22 22 36

# ASSOS

## ORDANAISES

<b>BALL TRAP CLUB ORDANAIS</b>		
MAIONE Charly	2 rue Assas – 32000 AUCH	05 62 63 23 21 07 77 04 43 39
<b>CULTURE ET LOISIRS AU VILLAGE (CLV)</b>		
GARROS Michel	As Campets – 371, route de l'Ambre 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 64 61 86
<b>GERS MOTO VITESSE ORDANAISE</b>		
BRUNET-LUGARDON Jean-Claude	Meilhan – 1550, chemin de Meilhan 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 64 62 78
<b>SAINT-HUBERT D'ARBALANIE</b>		
NOIROT Bernard	Lasserotte – 3434, route de Barran 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 61 10 91
<b>ENVOL PARAPENTE ORDANAIS (EPO)</b>		
CASTERA Jacques	Lamothe – 1, impasse de la Fontaine 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 64 65 51
<b>ORDANCE LINE CLUB</b>		
AGIER Sylvie	La Salotte – 1762, chemin de Bianne 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 64 66 73
<b>TRIAL ET COMPAGNIE FACTORY</b>		
PRIETO Gaël	3051 plaine d'Ordan, lieu-dit Le Merle 32350 ORDAN-LARROQUE	05 62 64 67 44
<b>CAFÉ ASSOCIATIF SOUS LES MARRONNIERS</b>		
FORT Christine	??????? – 32350 ORDAN-LARROQUE	06 86 83 70 05 ordansouslesmarronniers@gmail.com
<b>LA COOPÉRATIVE</b>		
LE MAIRE Jean-Claude	1245 chemin de Gaugens 32350 ORDAN-LARROQUE	06 07 03 09 67

10

## Du côté de l'état

# L'ÉTAT SIMPLIFIE NOS DÉMARCHES

Les demandes liées au certificat d'immatriculation (carte grise) se font désormais directement sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr> en suivant les étapes proposées. Inutile de se déplacer au guichet d'une préfecture pour :

- une demande de duplicata (en cas de perte, vol ou détérioration),
- une demande de changement d'adresse,
- une demande de changement de titulaire,
- une déclaration de cession d'un véhicule.

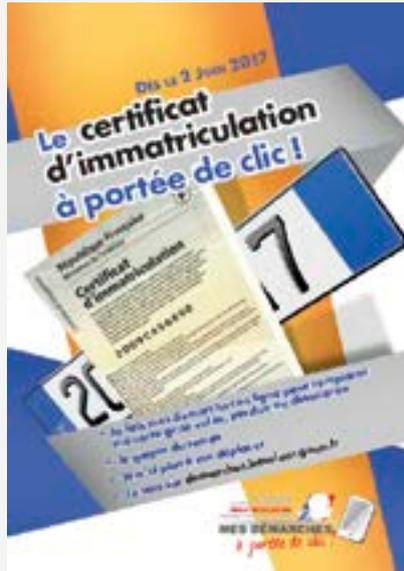
Pour toute information :

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

En cas de difficulté, s'adresser au médiateur du point numérique en préfecture.

Cette nouvelle procédure concerne également les démarches liées au permis de conduire pour lesquelles

il convient de se rapprocher du site: <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>



## Du côté du Grand Auch

# CRÉATION ET LABELLISATION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

*Les Maisons de services au public sont des guichets d'accueil polyvalent chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics.*



De nombreux services sont proposés, ainsi que des équipements en libre accès dans un espace de confidentialité (ordinateurs, imprimante, scanner, téléphone, internet...)

Pour que votre déplacement soit efficace, vous munir de votre numéro d'identifiant ou d'allocataire ainsi que du mot de passe correspondant. Pour la plupart des démarches, il est nécessaire de disposer d'une adresse mail : pensez à vous munir de votre identifiant et du mot de passe de votre messagerie. En cas de difficultés ou pour les cas particuliers, votre

animateur MSAP vous accompagnera dans vos démarches. 21 maisons de services au public sont en place dans le Gers, dont 2 relèvent de notre territoire :

**AUCH GARROS - La Poste**  
2, place de la Fontaine  
32000 AUCH  
Tél. : 05.62.60.05.88.  
[msap.auch-garros@laposte.fr](mailto:msap.auch-garros@laposte.fr)

**JEGUN**  
31, place de la Bascule  
32360 JEGUN  
Tél. : 05.62.64.54.62.  
[MSAP@grand-auch.fr](mailto:MSAP@grand-auch.fr)

## LA G.V. ORDANAISE



L'Assemblée Générale annuelle de la G.V. Ordanaise s'est tenue le 10.11.2017 dans la salle de réunion du Restaurant du Golf d'Embats, en présence de Mme la Maire. La saison dernière s'est déroulée de manière très satisfaisante. Danielle Preud'homme a fait part de son désir de passer le relais pour la présidence de l'Association. Aucune candidature ne s'étant présentée, elle accepte de continuer encore pendant un an.

Il est à noter cette année une légère hausse des effectifs et l'inscription de jeunes adhérentes. Nous leur souhaitons la bienvenue, elles apportent un nouvel élan à notre club. L'ensemble des participants a félicité Marie-Pierre pour ses séances de gymnastique extrêmement toniques.

Il est encore temps de s'inscrire pour cette saison. Que les Messieurs n'hésitent pas à venir soutenir les 2 hommes déjà présents.

Après la réunion, la soirée s'est terminée dans la salle du restaurant autour d'un repas excellent et très convivial.

# Un nouveau cours de danse pour débutants



Le **Ordnance Line Club** s'est enrichi cette année d'un cours de débutants. En effet, 5 personnes se sont inscrites pour suivre le cours de 17 h 30 le mardi sous la houlette d'Edwige, l'animatrice. Ces récentes inscriptions dynamisent le Club de danse en ligne composé auparavant seulement d'un cours « Novices/Intermédiaires » et d'un cours « Avancés ». Une très bonne ambiance règne dans les 3 cours dont tous les

danseurs, enthousiastes et passionnés, se retrouvent 1 à 2 fois par trimestre pour un mini-bal convivial.

### HORAIRES DES COURS

**Tous les mardis** (sauf pendant les vacances scolaires), **salle polyvalente d'Ordan-Larroque.**

> **Débutants** : de 17h30 à 19h

> **Novices / Intermédiaires** : de 19h à 20h 30

> **Avancés** : de 20 h 30 à 22 h

## Comité des Fêtes

### L'appel du Président Sébastien Castex

Chers Ordanais et Ordanaises,

Le 13 octobre 2017 a eu lieu notre Assemblée Générale pour le renouvellement du bureau. N'ayant pas eu de volontaires, malgré de bons résultats sur ces 3 dernières années, nous vous convions à une Assemblée Extraordinaire afin de trouver le nouveau bureau du Comité des Fêtes. Sans consti-

tution de ce bureau, le Comité des Fêtes n'existera plus, et malheureusement notre fête locale disparaîtra...

**Nous comptons sur votre présence :  
Dimanche 11 février 2018  
à 10 h 30 à la salle de la Mairie**

En vous remerciant,

Le Président

## Le Club des 3 Vallées

Les anciens ont repris leurs activités tous les premiers mardis du mois, par leur traditionnel loto et leur pot de l'amitié. En ce mardi de novembre, il fut arrosé par l'Asti, vin traditionnel italien, en l'honneur de l'anniversaire d'Élise Pini, fidèle adhérente.



## Des nouvelles de l'école de musique du village !



La Lyre d'Orphée a repris les cours individuels de guitare et de piano, dans la nouvelle salle mise à disposition par la mairie. 20 élèves sont donc accueillis chaque semaine par Jean-Luc Cintas pour la guitare le mardi et le samedi matin, et par Roger Lepreux, le nouvel enseignant de piano, le lundi. A noter qu'il reste quelques places pour des cours adultes de piano le lundi soir. Nous avons relancé les cours d'éveil musical, avec déjà 10 inscrits, répartis en deux groupes et animés par Jean-Luc Cintas. Au programme également cette année, des sessions de musique en commun où les 30 élèves de l'école se retrouveront pour travailler ensemble sur quelques morceaux.

Sur le plan pédagogique, cela permettra de découvrir le plaisir de jouer à plusieurs et un travail autour de l'improvisation. Ces rencontres seront animées par les enseignants et Akim Bournane, que nous avons la chance de compter dans le village. Vous pourrez venir écouter comme chaque année le résultat lors de l'audition annuelle qui a lieu la dernière semaine de juin et qui sera probablement suivie cette année d'une soirée conviviale sous les marronniers avec concert et repas. Musicalement vôtre !

### La Lyre d'Orphée

#### Renseignements

Américo : 06 85 20 32 39

Camille : 06 09 40 95 14

## Tennis Club : marché de Noël

Cette année aussi, ce fut un beau marché ; une belle réussite pour le marché de Noël, organisé par le Tennis Club d'Ordan-Larroque. Il a reçu beaucoup de visiteurs toute la journée. Parmi les nombreux stands, des idées de cadeaux mais également des produits régionaux pour les fêtes de fin d'année. À midi, les amateurs de choucroute se sont régalés. Félicitations à toute l'équipe organisatrice. La visite du Père Noël, dans l'après-midi, a ravi



les enfants ainsi que les grands. Pour une nouvelle belle journée, rendez-vous en décembre 2018 !

## LA PÉTANQUE JOYEUSE



La Pétanque joyeuse a tenu son assemblée annuelle. Une saison sportive 2017 bien réussie avec de nombreuses victoires. La société a organisé comme tous les ans trois concours : le challenge Sylvain-Soulan, le concours de la fête et le challenge Tartarin au Brouilh, ainsi que les différents repas des réceptions en coupe, le tournoi de basket de la fête et le traditionnel repas du club où sont invités tous les bénévoles, membres et amis du club. Le président Soulan a félicité tous les licenciés pour leurs résultats qui maintiennent la pétanque d'Ordan au sommet du Gers ainsi que les bénévoles toujours disponibles pour donner un coup de main à l'organisation des repas et des concours et ainsi maintenir la convivialité, primordiale à la bonne santé de la pétanque.

## LA COOPÉRATIVE

Création d'une Coopérative citoyenne pour le développement des Energies renouvelables et la Décarbonation des transports. Sur le territoire de l'agglomération des initiatives montrent que cette transition est accessible, et pourrait l'être au plus grand nombre dès lors qu'elle serait soutenue par une démarche coopérative ayant recours notamment aux achats groupés et à une assistance technique. La mise à disposition de conseils et le partage d'expériences, mutualisés entre les coopérateurs constitueront le vecteur dynamique de soutien aux initiatives sur le territoire. **Contact : Jean-Claude Le Maire, 06 07 03 09 67**

## ADRESSAGE

Il est rappelé à chacun l'importance de bien signaler à ses correspondants, livreurs, vendeurs, professionnels médicaux et autres, la nouvelle adresse qui vous a été attribuée. En effet, c'est le seul moyen pour qu'on vous localise facilement par GPS. De plus, Les services postaux ont besoin de cette adresse qui est plus précise et fiable que les lieux-dits (quand il y en a).

N'oubliez pas de modifier votre adresse sur tout formulaire. Donnez-la à vos médecins, à la Sécurité Sociale, aux Impôts, etc. Ne l'omettez pas lorsque vous faites une commande nécessitant une livraison à domicile.

L'adresse comportant un numéro et un nom de voie vous donnera alors pleinement satisfaction en vous évitant des pertes de temps ou des renvois à l'expéditeur.

## CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Il attire chaque été un millier de visiteurs qui bénéficient des conseils éclairés de nos jeunes guides. Merci à Sarah, Laura, Victoria et Nicolas pour leur prestation en juillet et août derniers.

**Afin de continuer à valoriser le conservatoire, la mairie lance un nouvel appel à candidature pour juillet et août 2018.**

**RAPPEL DES CRITÈRES :** avoir été élève à l'école d'Ordan, fréquenter un cursus d'études supérieures, être particulièrement intéressé par l'histoire et notamment l'histoire locale, posséder des aptitudes d'accueil du public.

Les jeunes intéressés doivent envoyer un courrier de motivation et un CV à la mairie avant le mois d'avril 2018. Les jeunes retenus seront reçus courant mai et bénéficieront d'une formation.

## Connaissez-vous Ordan ?

# LE BLASON, SUITE ET FIN... ENFIN !

*La précédente Gazette en faisait déjà écho ; petit rappel.*

Né d'une proposition de l'association Histoire de Transmettre à Sainte-Christie (Gers), le projet intergénérationnel pour la création du blason de la commune a été mené à bien. Suite au vote consultatif lors de la cérémonie des vœux de janvier 2017, les élus ont ensuite délibéré sur le modèle qui a aussitôt été transmis à la commission nationale d'héraldique qui siège aux Archives Nationales de France à Paris.

La réponse est tombée par courrier du 14 novembre 2017 : « *Le blason a été examiné par la commission nationale d'héraldique lors de sa séance du 18 octobre 2017. La commission n'a pas été en mesure de donner un avis favorable de conformité aux règles de l'héraldique. Si aucune infraction grossière n'a été constatée, la composition, en revanche, contrevient aux usages et à l'esthétique traditionnels.* »

Considérant cet avis, le modèle de blason a du être modifié, en lien avec les élèves de l'école, l'enseignante référente et les membres du groupe de travail. Suite à leur validation, nous vous présentons le blason définitif de la commune, qui se lit comme suit : « écartelé en sautoir au 1 de gueules au lion couronné d'argent, au 2 d'or à une corneille de sable becquée de gueules, au 3 d'or à un arbre arraché au naturel, au 4 de gueules à une borne d'argent maçonnée de sable ; à



un filet en sautoir d'azur brochant sur la partition ».

Un grand merci aux élèves et à leur maîtresse qui y ont travaillé en lien avec le groupe volontaire des adultes. Tous ont souhaité représenter dans ce blason les principaux éléments historiques qui peuvent définir la commune d'Ordan-Larroque ; en voici l'explication :

- le lion couronné d'argent représente les comtes de Pardiac ;
- la corneille de sable fait référence à la Baronnie de Biran et Ordan ;
- l'arbre rappelle l'engagement de la commune pour la protection de l'environnement et son label national « Village 4 Fleurs »
- la borne maçonnée illustre la pile gallo-romaine de Peyrelongue sur la route de César ;
- le filet d'azur évoque la famille des comtes de La Roque Ordan.

## ZOOM SUR

LE CAFÉ  
ASSOCIATIF

L'association « **Sous Les Marronniers** » a été créée courant juin 2017, et a pour objet de promouvoir l'accès à la culture, à la rencontre et l'échange en milieu rural par la mise en œuvre d'événements, et dynamiser la commune en favorisant les rencontres dans un bar associatif, où l'on pourra se retrouver simplement autour d'un verre ou d'un repas. Le principe est simple : pour pouvoir consommer, il suffit de payer l'adhésion annuelle d'un euro, lors de la première consommation. L'inauguration a eu lieu le 30 septembre. Le chanteur Toulousain Art Mengo a offert son spectacle « Voix de femmes », en soutien à l'association, devant un public nombreux et conquis. « Sous Les Marronniers » a organisé plusieurs événements « chansons et soirées musicales », notamment la soirée « Veille du 31 ». Ces rencontres furent un vrai succès. Tous les samedis matins dès 9h30,



Barry vous propose une conversation en anglais autour d'un Breakfast. La bibliothèque met à disposition un choix de livres que vous pouvez emprunter. De nombreux projets sont à venir : soirées contes, musicales, théâtre, en partenariat avec Culture et Loisirs, jeu, atelier gravure, arts plastiques, expositions... Contactez-nous pour recevoir notre programmation : [ordansousles-marronniers@gmail.com](mailto:ordansousles-marronniers@gmail.com)  
Le café est ouvert tous les samedis de 9h30 à 14h et jusqu'à 21h lors des manifestations et ateliers.

## ÉTAT CIVIL

2<sup>ND</sup> SEMESTRE 2017

## NAISSANCES

**DUFFOUR Mathias André Pascal**  
(27 juillet)

**GASPARINI Luna Rita Germaine**  
(22 novembre)

## MARIAGES

**CARADEC Tugdual et  
CHEVALIER Mathilde** (3 août)

**CARRERE Bastien et MORA  
Amélie** (12 août)

**GOURRAND Régis et PERRIN  
Marie-Madeleine** (19 août)

**BESMIER Yves et CASTERA  
Valérie** (19 août)

**CAMUS Nicolas et RUDENT  
Amélie** (26 août)

**DOS SANTOS SILVA Américo et  
GOUZENNE Martine** (7 octobre)

## DÉCÈS

**PROUHA Christian** (3 juillet)

**EVERLET Jacques** (14 septembre)

## AGENDA

1<sup>ER</sup> SEMESTRE  
2018

## SAMEDI 20 JANVIER

> **Loto du foyer rural de Duran**

// 21h à la salle polyvalente

Même horaire, même lieu pour tous les lotos de Duran listés ci-dessous.

## DIMANCHE 21 JANVIER

> **L'Ordanaise : course de vélo**

// A partir de 8h à la salle polyvalente

## SAMEDIS 3 FÉVRIER, 3 MARS

> **Loto du foyer rural de Duran**

## DIMANCHE 11 FÉVRIER

> **AG Comité des Fêtes**

// 10h30, Salle de la Mairie

## SAMEDI 3 MARS

> **Loto du foyer rural de Duran**

## SAMEDI 10 MARS

> **Carnaval de l'APE**

// Salle polyvalente

## SAMEDI 24 MARS

> **Loto du foyer rural de Duran**

## DIMANCHE 25 MARS

> **Loto de Saint Louis**

// 15 h salle polyvalente

DIMANCHE 1<sup>ER</sup> AVRIL

> **Chasse aux œufs de l'APE**

// Au Village

## SAMEDIS 14, 21 AVRIL ET 5 MAI

> **Loto du foyer rural de Duran**

## DIMANCHE 6 MAI

> **Vide grenier de l'APE**

// Salle polyvalente

## SAMEDIS 19 ET 26 MAI

> **Loto du foyer rural de Duran**

## VENDREDI 29 JUIN (à confirmer)

> **Kermesse de l'APE**

// Salle polyvalente

## DERNIÈRE SEMAINE DE JUIN

> **Audition de la Lyre d'Orphée  
Concert et repas**

// Place de la Mairie



15<sup>ème</sup>  
Journée  
des  
Plantes  
Rares

08  
Oct  
2017

ORDAN  
LARROQUE (32) Gers

*Pour une  
fameuse  
journée des  
plantes,  
il vous faut :*

- 9 mois de gestation,
- Une petite cinquantaine d'exposants,
- De généreux partenaires financiers,
- Pas loin de 60 bénévoles,
- Une bonne once de patience,
- Une ou deux pointes de diplomatie,
- Quelques officiels, mais pas trop...

*...vous malaxez le tout, y  
ajoutez un bon rayon de  
soleil, quelques milliers  
de visiteurs par le fumet  
appâtés, et vous serez prêts à  
recommencer.*